



Recommandations aux auteurs

La revue *Géomorphologie : relief, processus, environnement*, publie des articles, des comptes-rendus d'ouvrages, de congrès et de réunions scientifiques en français et en anglais. Le titre de l'article, les résumés (environ 250 mots), mots clefs, légendes des illustrations (figures et tableaux) sont rédigés dans les deux langues français et anglais. Pour les articles en français, il est demandé une version abrégée en anglais (*Abridged English Version*), pour les articles en anglais une version abrégée en français (*Version française abrégée*), d'environ une page (7000 caractères espaces compris) qui doit permettre de développer les points clés de l'article d'une manière plus détaillée que le résumé court. Ce résumé élargi peut renvoyer aux figures les plus démonstratives de l'article et inclure les principales références. Un titre courant doit être prévu pour l'en-tête des pages impaires. Il appartient aux auteurs francophones de faire réviser leurs textes en anglais par un anglophone.

Le format de la revue est un format A4 (210 x 297 mm). Une version complète du manuscrit (texte et illustrations) est adressée par voie électronique à l'adresse suivante : revue.gpre@gmail.com ou pierre-gil.salvador@univ-lille1.fr. Le fichier texte doit être au format .doc et ne doit pas comporter les illustrations. Les notes infrapaginales sont proscrites. Les coordonnées postales, téléphoniques, et électroniques, de l'auteur correspondant doivent obligatoirement être transmises lors de l'envoi de l'article afin de faciliter toute correspondance.

1. Taille et style des publications

1.1. Taille

Les articles ne doivent pas dépasser 15 à 20 pages (maximum), figures comprises (des textes d'une longueur plus importante peuvent être publiés mais restent soumis à l'acceptation du comité de rédaction). Les comptes rendus doivent être courts, 1 à 2 pages. Tout dépassement est soumis à l'accord du comité de rédaction.

1.2. Style

Les textes sont rédigés en utilisant la typographie Times New Roman, taille 12, avec un interligne de 1,5.

2. Format des manuscrits

2.1. Titre – titre court

Le titre de l'article est donné en français et en anglais. Il doit être concis et informatif. Les mots du titre peuvent être utilisés dans des moteurs de recherche, il est donc préférable d'éviter les abréviations et les formules. Un titre court doit être prévu pour l'en-tête des pages

impaires.

2.2. Noms et affiliations des auteurs

Donner le prénom et le nom de l'auteur en minuscule. Lorsque que le nom de famille présente une ambiguïté (double nom, ou prénom), il est nécessaire de l'indiquer clairement. Donner une seule affiliation par auteur (celle du moment où l'article a été écrit), identifiée par une petite lettre en exposant positionnée directement après le nom de ce dernier. Donner l'adresse postale complète incluant le nom du laboratoire, l'université de rattachement, et le pays, comme suit :

Serge Suanez^a

^aLETG-Brest-Géomer UMR 6554 CNRS, Institut Universitaire Européen de la Mer, Université de Bretagne Occidentale, Technopôle Brest Iroise, 29280 Plouzané, France.

Indiquer également l'adresse mail de chaque auteur en la rattachant à ce dernier comme suit : serge.suanez@univ-brest.fr (Serge Suanez)

2.3. Auteur correspondant

Identifier l'auteur correspondant qui est en charge des échanges relatifs à toutes les étapes de la procédure d'évaluation, de la mise en page de l'article, et de la post-publication, à partir d'un astérisque comme suit : Serge Suanez*^a.

Assurez-vous que les numéros de téléphone/fax (avec le code international du pays) de l'auteur correspondant, soient donnés comme suit :

*Auteur correspondant : Tel : +33 2 98 49 86 10 ; Fax : +33 2 98 49 87 54

2.4. Résumé

Le résumé est donné en français et en anglais. Il doit être concis et factuel (250 mots environ). Il expose brièvement l'objectif de la recherche, les principaux résultats, et les conclusions majeures de l'étude. La citation de références dans le résumé est déconseillée, toutefois, si l'appel à auteur est indispensable, ne mentionner que le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et l'année. Il est aussi déconseillé de faire appel à des abréviations non usuelles ; si nécessaire, il est important de les définir dès leur première citation dans le résumé.

2.5. Mots clefs

Immédiatement après le résumé, fournir un maximum de 6 mots clefs en français et en anglais. Eviter les mots composés et/ou les concepts multiples (éviter par exemple « et », « de »). Soyez rigoureux avec les abréviations : seules les abréviations se rattachant au strict domaine de l'article sont admissibles. Ces mots clés seront utilisés à des fins d'indexation, ils doivent donc être simples et courts.

2.6. Abréviations

Définir entre parenthèses les abréviations qui ne sont pas d'usage courant lors de leur première utilisation dans le texte comme suit : CTSD (cliff-top storm deposit) ; CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

2.7. Unités de mesure et date

Les unités de mesure métriques (cm, m, km) ou anglosaxones (in, ft, mi) sont acceptées, mais doivent être utilisées avec constance dans le texte. Les deux unités de mesures, avec une des deux entre parenthèses, sont acceptées mais de façon constante tout au long de l'article. Par exemple : 2,5 cm (1 in) ; 0.6 mi (1 km) ; 459.000 m³ (600,000 yd³). Un espace est toujours utilisé pour séparer la valeur de l'unité de valeur. En français, la séparation entre les valeurs entières et les décimales se fait par une virgule (2,5 cm) ; en anglais par un point (2.5 cm). En français, les milliers, millions, etc., sont séparés par un blanc (20 000 m³ ; 200 000 €) ; en anglais par une virgule (20,000 m³ ; 200,000 €). En français, les dates relatives à des siècles sont écrites en chiffres romains (XX^e ; XVIII^e) ; en anglais en chiffres arabes (20th ; 18th). La locution pour mille est écrite avec le signe ‰. Utilisez le caractère ± pour quantifier l'encadrement d'une valeur, comme suit : 2 500 ± 25 m³.

2.8. Signes et caractères spéciaux

Les valeurs négatives et positives sont exprimées comme suit : -50 m ; +14 000 m³ (sans espace entre le signe et le chiffre). Les unités de valeurs composées peuvent s'écrire de deux manières au choix de l'auteur : 25 m/s ou 25 m.s⁻¹ ; -14 m³/m ou -14 m³.m⁻¹. Un espace doit être mis avant et après un double caractère, comme suit : 24 ‰ ; ≥ 25 m² ; ½ longueur d'onde ; 1,250 ± 55 m³ ; total = 25 m². Les abréviations latines (i.e.), (e.g.), (cf.), ou (ex.), utilisées dans le texte ne sont jamais en italique, ni précédées d'une virgule.

2.9. Remerciements

Assembler les remerciements dans une section séparée à la fin de l'article avant les références bibliographiques. Ne pas les inclure sur la page de titre, comme une note de bas de titre ou autrement.

3. Organisation des manuscrits

3.1. Subdivision

L'article doit être structuré en parties et sous-parties clairement définies. Toutes les parties et sous-parties doivent être identifiées par un titre court. Chaque titre doit apparaître sur une ligne séparée. Trois subdivisions sont autorisées pour les sous-parties du corps principal du texte, numérotées comme suit (1., 1.1., 1.1.1., 1.1.2., etc.). La hiérarchisation des parties et sous-parties se fait également à partir du style typographique utilisé (**1. en gras**, 1.1. normal, 1.1.1. *en italique*).

3.2. Introduction

L'introduction présente les objectifs du travail et fournit un état de l'art exhaustif. Ce dernier point peut toutefois faire l'objet d'un paragraphe à part entière si les auteurs le souhaitent.

3.3. Contenu du texte

Le matériel, les données et les méthodes utilisées doivent être « si possible » exposés étant entendu que les approches méthodologiques de collecte et de traitement des données diffèrent

en fonction des thématiques. Les résultats doivent ensuite être clairement présentés et distingués de la discussion. Cette dernière doit permettre de replacer les résultats dans une perspective plus large faisant appel à l'état de l'art de la question traitée. Les conclusions majeures de l'étude doivent être présentées dans un court paragraphe en fin d'article.

4. Références bibliographiques

Lorsque la référence est introduite dans le texte, on ne mentionne que le nom suivi de la date entre parenthèses, comme suit : Comme il a été montré par Dupont (2003), le débit solide du Rhône a baissé [...].

4.1. Appel aux auteurs

Lorsque la référence est appelée dans le texte, on mentionne uniquement le nom de l'auteur, et la date, comme suit : une phase de méandrage a été identifiée (Dupont, 2003). Lorsque l'on a affaire à deux signataires, les mêmes instructions sont mentionnées comme suit : Comme il a été montré par Dupont et Durand (2003), une phase de méandrage a été identifiée [...]. Une phase de méandrage a été identifiée (Dupont et Durand, 2003). Lorsque l'on a affaire à plus de deux auteurs, les mêmes instructions sont mentionnées comme suit : Comme il a été montré par Dupont et al. (2003), une phase de méandrage a été identifiée [...] ; Une phase de méandrage a été identifiée (Dupont et al., 2003). Notez que la locution latine « et al. » n'est jamais en italique ; il n'y a pas de virgule après « al. » lorsqu'elle est introduite dans le texte comme suit : comme l'ont montré Dupont et al. (2003) ; il y en a une « al., 2003 » lorsqu'elle est appelée dans le texte comme suit : comme les auteurs l'ont montré (Dupont et al., 2003). Lorsque plusieurs références sont appelées dans le texte, elles le sont des plus anciennes aux plus récentes, comme suit : (Durand, 2008 ; Dupond et al., 2011 ; Durand et Dupond, 2015 ; Dupond, 2016). Lorsque l'appel concerne deux références d'un même auteur publiées la même année, la formulation est la suivante : (Durand, 2001a,b).

4.2. Liste des références

Les références sont listées en fin d'article par ordre alphabétique :

Durand C. (2003) –

Durand C., Dupond L. (2015) –

Durand C., Martin P. (2000) –

Durand C., Martin P., Simon B. (2007) –

Durand C., Simon B., Papin S. (1997) –

Pour deux références d'un même auteur publiées la même année, utilisez la formulation suivante :

Durand C. (2003a)

Durand C. (2003b)

4.3. Format de présentation

Les références sont présentées comme suit :

Pour les articles de revue scientifique :

Hooke J.M., Gautier E., Zolezzi G. (2011) – River meander dynamics: developments in modelling and empirical analyses. *Earth Surface Processes and Landforms*, 36 (11), 1550–1553. doi: 10.1002/esp.2185

(bien spécifier les n° de vol. et de n° lorsqu'ils existent, ainsi que le n° de doi lorsqu'il est disponible).

Pour les ouvrages et rapports publiés :

Birot P. (1981) – Les processus d'érosion à la surface des continents. Masson, Paris, 607 p.

Pour les contributions à l'intérieur d'un ouvrage :

Stéphan P., Suanez S., Fichaut B. (2015) – Long-, Mid- and Short-Term Evolution of Coastal Gravel Spits of Brittany, France. In Randazzo G., Jackson D., Cooper A. (Eds.): Sand and Gravel Spits. Springer International Publishing Switzerland, 12, 275–288. doi: 10.1007/978-3-319-13716-2_15

(bien spécifier les n° de vol. et de n° lorsqu'ils existent, ainsi que le n° de doi lorsqu'il est disponible).

Pour les travaux universitaires :

Magnin F. (2015) – Le permafrost des parois du massif du Mont Blanc : estimation de sa distribution par une combinaison de monitoring de la température, modélisation et mesures géophysiques. Thèse de doctorat, Université de Savoie, 350 p.

Pour les rapports d'étude (généralement non publiés) :

Daubord C. (2014) – Caractérisation de 7 évènements de tempête de l'automne-hiver 2013-2014 à partir des données disponibles au SHOM. Rapport du Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (Brest), N° 001/2014 - MIP/HDC/NP N° 84, 31 p. (non publié).

Bien s'assurer que toutes les références appelées dans le texte ou citées en légende des illustrations sont bien listées en bibliographie et vice-versa, que toutes les références listées en bibliographie sont bien appelées dans le texte ou citées en source des légendes des illustrations. Pour les références soumises, acceptées, ou en cours de publication, ne pas mentionner de date mais utiliser la mention appropriée, respectivement (soumise – *submitted*), (acceptée – *accepted*), (sous presse – *in press*) entre parenthèses à la fin de la citation. Par contre, mentionner le n° doi lorsque celui-ci a été généré alors que la publication n'est pas encore parue.

5. Illustrations

Les illustrations sont numérotées dans l'ordre où elles sont appelées dans l'article. Il est demandé de ne pas procéder au premier appel de plusieurs figures dans le même paragraphe car cela oblige à éloigner les illustrations du texte qui les mentionne. Figures, tableaux et photographies et leurs légendes sont assemblés dans un fichier word sans le texte lorsque l'article est soumis. Après acceptation de l'article, les illustrations (même les tableaux) sont fournies sur des feuilles et des fichiers séparés correctement identifiés, au format tiff et/ou jpeg, à une résolution ≥ 300 dpi (nous recommandons plutôt 400 dpi), et d'une largeur maximum de 15 cm. Les tableaux seront fournis individuellement au format word ou excel.

5.1. Les appels à figures / tableaux

Les croquis, les diagrammes, les cartes, les photos sont des figures et appelés comme suit dans le texte : (fig. 1) ; les tableaux comme suit : (tab. 1). Lorsque la figure est par exemple composée de quatre fenêtres référencées A, B, C, et D, l'appel se fait comme suit : (fig. 1A-D) pour le renvoi à toutes les fenêtres ; (fig. 1A,C,D) pour le renvoi à 3 fenêtres sur 4. Lorsque l'appel concerne plusieurs figures dont la numérotation se suit, il se fait comme suit :

(fig. 1-2), ou (fig. 1-4), respectivement pour le renvoi aux figures 1 et 2, et aux figures 1 à 4 incluses. A l'inverse, lorsque l'auteur renvoie à plusieurs figures dont la numérotation ne se suit pas, l'appel se fait comme suit : (fig. 1,3) ou (fig. 1,3,5), respectivement pour les figures 1 et 3, et les figures 1, 3, et 5. L'appel à illustration (figure ou tableau) introduit dans le texte se fait comme suit : Comme le montre la Figure 1 [...] ; comme il est indiqué dans le Tableau 2 [...].

5.2. Réalisation des cartes

Les cartes et croquis comportent obligatoirement une échelle métrique, une orientation, et des coordonnées géographiques (latitude / longitude en degrés minutes), notamment lorsqu'il s'agit de carte de localisation. Lors de la confection des figures, les auteurs doivent s'efforcer d'utiliser la ou les mêmes polices de caractères, de préférence police Arial ou Helvetica. Le texte apparaissant sur les figures doit être lisible (taille de caractère : 6 minimum).

5.3. Légende des illustrations

La liste des illustrations est rassemblée à la fin de l'article. Pour chacune d'elle le titre (en gras) et la légende complète dans la langue de l'article suivie de la *traduction* (en italique) complète dans l'autre langue. On respectera la présentation suivante :

Fig. 1 – **Carte de localisation.**

Fig. 1 – Location map.

Les symboles des figures sont représentés dans un caisson identifié par un chiffre mais sans que la légende ne soit donnée sur la figure. La légende de chaque caisson est fournie après le titre de chaque illustration, comme suit :

Fig. 2 – **Le secteur de côte à falaises crayeuses.** 1 : falaise ; 2 : plate-forme d'érosion littorale.

Fig. 2 – Part of the chalk-cliffed coastline. 1: sea-cliff; 2: shore platform.

Si une illustration comporte plusieurs fenêtres, il faut que chacune d'entre elle soit identifiée par une lettre capitale A, B, C... Un titre général est nécessaire pour l'ensemble de l'illustration et des sous-titres particuliers pour A, B, C sont donnés à la suite en respectant la présentation suivante :

Fig. 1 – **Carte de localisation.** A : échelle régionale ; B : échelle locale.

Fig. 1 – Location map. A: regional scale; B: local scale.

Toutefois les illustrations comportant trop de fenêtres sont déconseillées car la réduction au format de la page imprimée (18 cm x 24,5 cm) les rend souvent peu lisibles.

5.4. Illustration couleur

La couleur peut être utilisée lors de la mise en ligne des numéros sous la plateforme Revues.org., notamment pour la réalisation des PDF téléchargeables. Pour la version papier du numéro, les figures sont imprimées en N&B (la reproduction en couleur est toutefois possible mais à la charge des auteurs). Aussi, lorsque cela est possible, il est donc conseillé de fournir toutes les illustrations (figures, graphiques et photos) en couleur également lisibles et compréhensibles lorsqu'elles sont simplement converties en N&B (deux versions différentes d'une même figure en N&B et en couleur ne peuvent être acceptées).

6. Coordonnées

Les articles en version numérique sont envoyés au rédacteur de la revue à l'adresse suivante :
revue.gpre@gmail.com ou pierre-gil.salvador@univ-lille1.fr